L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 31 MARS 1885. 58ème Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 31 MARS 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le Shérif, à la Bourse Arcade, rue Magazine, deux lots de terre dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Carondelet Walk, St Louis, Miro et Tonti.

Par E. Curtis, au coin des rues Orléans et Dorgenois, un lot de meubles.

Par Stern & Co., No 35 rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

La petite ferme.

Au moment où l'on agite, partout, la question d'immigration, il est bon de se demander dans quelles conditions elle doit s'accomplir, quelle est la situation qu'il faut faire aux étrangers, et, surtout, sur quel pied il est bon d'établir la ferme, quelles proportions il est nécessaire de lui donner.

Nous l'avons déjà dit—nous ne saurions trop le répéter—c'est à la petite ferme qu'il est indispensable de recourir. En cela, nous ne nous bornons pas à faire de la théorie ; c'est sur la pratique que nous nous basons. Ce n'est pas seulement le raisonnement qui nous guide, ce sont les faits accomplis, les précédents.

Ces fait, ces précédents en main, nous pouvons affirmer que, depuis un certain nombre d'années, c'est elle seule qui a réussi, qui a progressé, tandis que la grande plantation est restée stationnaire, quand toutefois elle n'a pas décliné.

Qu'on nous permette de citer quelques exemples.

Voici ce qu'écrivait, dernièrement, un excellent homme, petit, tout petit cultivateur, mais faisant bien ses affaires et arrondissant peu à peu le coin de terre qu'il occupe, tout en réalisant, chaque année, quelques petites économies.

J'ai huit acres ; voici comment je les cultive. Deux acres en maïs, en pois, en potirons. Cela me donne de quatre vingts à cent boisseaux de maïs, de vingt à trente boisseaux de pois, de quatre à cinq cents citrouilles pesant chacune de vingt à cinquante livres. Je consacre un acre aux patates douces ; j'en tire de cent cinquante à deux cents boisseaux. J'ai aussi un acre de navets et de pommes de terre, qui me fournit deux cents boisseaux ; un acre en blé, de vingt cinq à trente boisseaux. J'ai trois acres d'avoine, qui me donnent de quarante à soixante boisseaux l'acre. J'entretiens deux vaches, et leur lait me rapporte plus que ne me coûte leur nourriture. Avec le petit lait je nourris mes cochons. Je me fais ainsi plus de salé, plus de jambon et de graisse que je n'en ai besoin pour ma consommation. J'ai toujours mon porte monnaie bien garni ; je paie tout comptant ; j'ai, de temps en temps, quelques bœufs, quelques vaches à vendre. Je ne vais jamais au marché y porter mes grains ou mes bestiaux, pour demander à l'acheteur ce qu'il veut bien en donner ; c'est l'acheteur qui vient chez moi. Comme je ne fais jamais de dette, je ne me trouve jamais dans la nécessité de vendre pour m'acquitter de ce que je dois. J'attends qu'on vienne me trouver, pour savoir si je veux bien vendre, et à quelles conditions je consens à livrer ma marchandise.

Je n'ai jamais acheté un sac de guano. Je n'ai jamais fait une balle de coton. Je reste chez moi, je fais ma besogne moi-même, je vis largement, je m'habille bien, et il m'en reste assez pour faire du bien aux autres ; j'ai toujours une réserve pour la charité.

Que dites-vous de ce petit tableau ? N'est-ce pas une excellente leçon qu'il donne à beaucoup de nos agriculteurs Louisianais ?

Passons à la conclusion ; elle vaut l'exorde :

Voyez vous, la petite ferme, cela signifie l'établissement d'écoles, d'églises, de relations sociales. Les fermes-monstres, cela représente le désert, l'isolement, la barbarie.

La barbarie, c'est beaucoup dire. Nous croyons que notre excellent fermier exagère un peu. N'était-ce donc pas assez de déclarer que, dans la situation actuelle, la grande propriété est un obstacle sérieux au progrès ?—Ce qui est d'une vérité profonde. Nous aimons mieux les derniers mots :

La petite ferme crée la bonne culture ; elle donne d'abondantes récoltes ; elle fait élever le prix des terres ; la propriété n'a qu'à y gagner, à tous les points de vue.

Que chacun ait sa ferme qui soit bien à lui—ne fût-elle que de cinq à dix acres,—où il puisse se reposer sous la tonnelle ou le figuier qui lui appartiennent en propre, et les choses changeront bientôt de face.

Voilà qui est parler d'or ; et si, depuis une dizaine d'années que les hommes compétents—économistes et agronomes—leur donnent les mêmes conseils, les campagnes de la Louisiane avaient résolu de s'y conformer, elles ne se trouveraient pas aujourd'hui dans la gêne ; elles seraient plus peuplées, plus riches, et notre Etat serait un des plus opulents de l'Union. Les sept huitièmes de nos cultivateurs sont de cet avis ; pourquoi donc aucun d'eux ne se résout-il à agir en conséquence ?

Un second exemple qui vaut bien le premier ; nous le tirons d'un journal de la paroisse Calcasieu—celle de toutes qui a fait le plus de progrès, depuis dix à douze ans.

Il s'agit de M. Baudret, habitant de l'endroit, qui s'est improvisé petit fermier, en 1883, et a loué six acres au beau milieu de la prairie. Sur ces six acres, il en a entouré quatre de clôtures ; il y a élevé les petites bâtisses qu'il lui fallait et a mis trois acres en culture. La première année, il a eu beaucoup à faire, beaucoup à dépenser. En manœuvrant habilement, il est arrivé à mettre les deux bouts ensemble, et, pas un sou de dette.

L'an dernier, il n'avait plus qu'à soigner sa petite ferme, et tous frais faits, il a mis de côté 720 piastres. Notez qu'il avait acheté pour 79 piastres d'engrais, et qu'il ne s'était rien refusé, vivant largement du produit de sa ferme. Qu'on dise donc après cela, s'écrie le journal en question, que la culture de la terre ne rapporte pas, et que l'on ne peut pas faire d'argent sur une petite ferme.

Que M. Baudret, qui, probablement, ne se doute pas le moins du monde et ne s'inquiète pas davantage que l'on s'occupe de lui dans les journaux, continue ainsi, quelques années, et ce sera un homme à son aise.

Nous pourrions multiplier les citations ; les faits abondent, surtout en faveur de la petite ferme ; jamais le succès ne lui a manqué, excepté quand la paresse ou la sottise s'en est mêlée. C'est toujours elle qui a enrichi les différentes contrées du globe. L'histoire de France, depuis une centaine d'années, en est le plus merveilleux exemple, et personne n'ignore que c'est le morcellement de la propriété, conséquence de la révolution de 1789, qui en a fait le pays le plus prospère du monde, au point de vue agricole.

On vante beaucoup l'esprit d'économie du paysan français ; cet esprit d'économie est, en effet, incomparable. Tient-il au caractère spécial du cultivateur de ce pays ? Non, mais bien aux petites dimensions de sa ferme, aux revenus toujours médiocres qu'il en tire. Cela est si vrai, que les économies y diminuent, à mesure que grandissent les cultures. Ce sont les petites bourses, non les grosses, qui font la véritable fortune de la France, et dans les étonnants emprunts nationaux qui y ont eu lieu, depuis le second empire et la troisième République, ce sont les masses, les petits rentiers, les petits propriétaires qui ont apporté au gouvernement les millions, les milliards dont il avait besoin.

Si nous citons si souvent le peuple français, c'est que si, au point de vue politique, il a commis, depuis cent ans, bien des erreurs, bien des inconséquences, au point de vue de l'activité, de l'économie—qualités plus développées peut-être chez lui que chez la fourmi—il peut passer pour un véritable modèle.

Il y a à tout cela une autre raison bien puissante. Le morcellement de la terre a permis à presque tous les paysans d'être propriétaires ; ces braves gens-là travaillent pour eux, toujours pour eux ; ce n'est pas la vertu qui les fait agir, mais le sentiment de l'intérêt bien entendu, et ils tiennent d'autant plus à leur lopin de terre qu'il est moins étendu ; ils sont possédés au plus haut degré de ce que l'on a appelé, à juste titre, le démon de la propriété—la seule incarnation respectable que nous connaissions de l'esprit du mal.

Les grands propriétaires fonciers sont peu nombreux en France. Vous les rencontrez dans les états-majors de l'armée, dans la haute magistrature, dans la haute finance, dans la politique, quelquefois sur leurs terres, mais ils ne les cultivent pas eux-mêmes ; ils les louent —soit en bloc, soit subdivisées—à des tenanciers. Presque tous les petits fermiers sont, à la fois, propriétaires et locataires. Il se produit alors un phénomène fort curieux. Certes, le tenancier ne néglige pas les terrains qu'il loue ; son intérêt l'y oblige. Mais comme il soigne d'une façon toute spéciale ceux qui lui appartiennent en propre ! Il y met de l'amour, de la passion. C'est ce qui explique les étonnants résultats qu'il obtient.

Tant que nous ne nous gouvernerons pas d'après ces principes, nous n'arriverons jamais au but que nous poursuivons. C'est ainsi, et seulement ainsi, que l'on fait les bonnes et riches nations, absolument comme on fait les bonnes maisons.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 28 mars :

Nous nous étions trop pressés de nous féliciter de la venue du printemps. Depuis samedi dernier, le thermomètre a tout à coup baissé ; nous avons eu des gelées blanches et même de la glace.

Ce froid subit, croyons-nous, s'est étendu sur toute la région où se cultive la canne. Nous craignons bien que le nouveau maïs n'ait beaucoup souffert et que la canne n'ait été brulée.

Heureusement, ils repreudront bientôt, et il est probable que le mal ne sera pas sérieux.

Beaucoup de planteurs croient que les fruits seront perdus ; cependant, il ne faut pas désespérer si vite ; tout était si peu avancé quand le froid s'est déclaré. Quant au maïs, s'il a été gravement attaqué, il est encore temps de le semer de nouveau.

Les planteurs de coton et de riz ont agi prudemment en ne se hâtant pas de semer. Les récoltes seront en retard d'un bon demi-mois, mais elles resteront intactes. Viennent les chaleurs, la canne qui a, jusqu'ici, poussé avec lenteur, prendra rapidement son essor. Les souches n'ont pas souffert, nous assure-t-on, ni le plant nouvellement confié à la terre.

—Les deux semaines qui viennent de se passer, nous écrit-on de Haasville, Avoyelles, à la date du 23 mars, ont été très favorables aux travaux de ferme. On s'est occupé de semer le maïs, bien que la saison ait été passablement en retard. Nous n'avons pas augmenté notre culture de maïs, cette année ; nous n'aurons donc pas plus de ce grain que les années précédentes. Une chose que je ne comprendrai jamais, c'est que l'on soit obligé de faire venir son maïs de l'Ouest, quand on pourrait se le procurer dans le pays même. Pourquoi ne pas le cultiver en grand sur le Bayou Bœuf ? Il est vrai que les terres ont été appauvries par la culture du coton.

D'après toutes nos informations, tout marche bien dans nos fermes ; le grand et le petit planteur veulent faire beaucoup de coton et ramasser une forte récolte. En fait, nous aurons plus de coton que de toute autre chose. Les planteurs se croient obligés de s'adonner à cette culture ; ils pensent que leurs terres sont trop pauvres pour donner du maïs en quantité convenable.

On a encore semé assez peu d'avoine. Quant aux plantes fourragères, rien n'a été fait jusqu'à présent. On a, d'ailleurs, devant soi, grandement le temps pour semer le millet.

Dans toute l'étendue de la paroisse des Avoyelles, les souches de cannes sont en bon état. Quant au plant, on ne peut lui souhaiter d'être en mieux. Rien n'est en retard, les bras ne manquent pas et tous travaillent avec courage.

On a planté aussi pas mal de pommes de terre. Réussira-t-on ? Nous ne savons ; la besogne s'est faite un peu au hasard.

Ce qui nous manque un peu, ce sont les légumes, les navets, les betteraves, la laitue, les radis, les choux, les mille produits qui font que le fermier se procure chez lui, tout ce dont il a besoin, qui lui donnent l'indépendance et lui permettent d'économiser.

—Sur la demande de M. Harry Studniczka, il y a quelques mois, devant l'association des planteurs sucriers, M. Louis G. Wilkan a fait, sur l'habitation du général DeClouet, paroisse St-Martin, une expérience fort intéressante.

Le 24 mars, il remplit quatre grands tubes de verre de jus clarifié. Il laissa le premier à l'état naturel ; dans le second, il versa une goutte d'acide salicilique ; dans le troisième, deux gouttes du même acide et dans la quatrième, trois gouttes.

Dans le premier, où il n'y avait pas d'acide, la fermentation se manifesta avant 18 heures ; dans le second, le jus résista à la fermentation 74 heures ; dans le troisième, 112 heures, et dans le quatrième 117 heures. Avant d'avoir clarifié le jus, on l'avait passé au carbonate de chaux.

—L'habitation Nanjemoy, propriété de la famille de feu le Dr Taylor, de St-Landry, vient d'être rétablie dans son ancien état de prospérité. M. Walter Torian, de Ste-Marie, en a acheté la moitié et travaille activement à la restaurer. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 28 mars :

Le *Réveil*, de St-Martinville, dit, en parlant du mauvais état des chemins, que c'est la principale chose d'après laquelle les étrangers jugent de l'activité, du bon esprit qui animent une communauté.

Cela est vrai. S'ils y rencontrent, à chaque pas des trous, des fondrières, s'ils y voient les chemins impraticables, ils déclarent, sans tergiverser, que les fonctionnaires de la communauté ne font pas leur devoir, qu'ils administrent mal les fonds publics, que la population qui souffre toutes ces choses, est sans esprit d'initiative et ne sait pas se gouverner elle-même. Personne de nous n'ignore cela, mais aucun ne veut, comme on dit, attacher le grelot.

Si l'un commençait, les autres suivraient ; mais celui-là est encore à trouver. "Nous savons pertinemment, dit encore le *Réveil*, que si nous n'avons pas vu s'élever parmi nous deux grandes fabriques, qui donneraient aujourd'hui la vie à notre localité, c'est à cause du mauvais état des chemins." Cela est encore vrai. Le capital n'ira jamais là où il rencontrera, à chaque instant, dans les chemins, des obstacles à son activité, aux entreprises qu'il voudrait fonder.

Il en est de même dans notre paroisse. Tout l'hiver, nous avons eu nos chemins, le long des levées, dans un état pitoyable ; pourquoi ? parceque nous n'avons pas su creuser des fossés pour recevoir et faire écouler les eaux qui, du fleuve, pénétraient à travers les talus, ou tombaient du ciel. Elles stationnaient sur la voie publique où elles creusaient des trous profonds. Nous attendons bénévolement que le soleil brille et réchauffe le terrain pour le dessécher. Que pouvons nous espérer d'un semblable système ?

—Nous nous sommes rendus à Grosse Tête et à Maringouin, au milieu d'une pluie fine et pénétrante, pour y examiner les écoles. Des amis nous y attendaient avec des chevaux pour nous accompagner. Nous nous sommes dirigés immédiatement, à travers les marais et les souches de cannes, vers l'habitation de M. Thos. McCardle, située sur les rives du Bayou Maringouin, une des plus fertiles régions de l'Etat. M. McCardle est, malgré les maladies qui règnent dans sa famille, en train de remettre sa résidence en bon état. On y voit encore la marque des eaux de 1882 qui sont restées, cinq semaines, un pied audessus des planchers.

La population de Grosse Tête est dans la jubilation ; cette année, elle voit qu'elle va échapper à l'inondation, et elle travaille à réparer les dégâts des années précédentes. On n'a jamais montré plus de courage, de persévérance que ces braves et dignes cultivateurs. A peine les eaux se sont-elles retirées, qu'ils reprennent immédiatement leurs travaux, comptant qu'ils finiront par réussir.

C'est vraiment une honte qu'à une époque comme la nôtre, on laisse les eaux dévaster des terres si fertiles.

L'école de couleur, du bas Maringouin était mal placée à West Oaks, nous l'avons transportée à Shiloh Church, au centre du district.

L'école des blancs va bien, sous la direction de Mlle Kent.

La nouvelle école de couleur de West Rosedale va être bientôt terminée. Le terrain en a été donné par l'Hon. E. J. Gay ; elle a 70 élèves.

L'école des Blancs du Bas Grosse Tête n'a que 16 élèves. L'école de couleur a 32 enfants.

MM. Davis et Bargas cultivent la ferme Bay et y ont semé du riz, Mr. Jos. Lapeyre y a 10 acres d'oignons ; tout cela pousse merveilleusement et promet une magnifique récolte. On a semé, dans les environs, du coton, du riz, du maïs. En général, les planteurs attendent encore, pour faire leur ensemencement. C'est peut-être une mesure prudente.

West Rosedale progresse rapidement ; toutes les bâtisses qui se trouvaient sur la rive Est ont été transportées sur la rive Ouest. M. T. F. Davis et M. Ch. Black ont, chacun, acheté 10 acres à M. Gay, au prix de $50 pièce, pour y construire de belles résidences.

Les chemins de Maringouin et de Grosse Tête sont en excellent état ; il en faut féliciter les habitants.

—On rendrait un grand service à la Pointe Coupée, à West Baton Rouge et à Iberville en débarrassant la Basse Grande Rivière des 3000 pieds de bois de dérive qui y forment une barre et en obstruent la navigation. C'est un travail très important, qui coûterait très peu.

Ces paroisses trouveraient un grand avantage au rétablissement de ce vaste cours d'eau. Par ce canal, les eaux des bayous Cirrier, Chalpy, Grosse Tête, Big and Little Choctaw et Plaquemine, ainsi que celles qui proviennent de la Haute Grande Rivière trouveraient un magnifique débouché vers le golfe. Le courant contribuerait considérablement à faire baisser le niveau de l'eau à tel point, que toutes les terres basses des paroisses West Baton Rouge et Iberville, toujours submergées à l'époque des hautes eaux, resteraient à sec et pourraient être rendues à la culture.

Les terres riveraines de la Basse Grande Rivière, qui sont renommées par leur fertilité, échapperaient également aux inondations périodiques et seraient ainsi utilisées.

J'ajoute, en terminant, que je connais à fond le cours d'eau dont je parle et que je pourrais donner à son sujet tous les renseignements désirables à qui les demanderait.

SWAMPER.

—La mort de Mme Pauline Holliday, née Marionneaux, a jeté le deuil dans une nombreuse famille et dans une communauté où elle comptait tant d'amis. Les enfants de Mme Holliday qui lui survivent sont Mme C. E. Dupuy, Mme C. T. Dupuy, Mme Adolphe Dupuy, et Peola Holliday, négociant sur le Bayou Grosse Tête. Mme Harrell, Mme Bossier et son fils aîné John, sont morts ; mais ils ont laissé derrière eux des enfants. Mme Holliday descendait d'une des plus anciennes familles de notre paroisse ; elle avait été riche avant la guerre.

—Décédé, subitement, M. Ursin Lèche, chez son fils. C'était un de nos citoyens les plus estimés ; son père était un planteur de riz, de St Gabriel.

Le *Meschacébé*, paroisse St-Jean-Baptiste, du 28 mars :

Nous apprenons que mardi soir, une jeune fille âgée de vingt ans et se nommant Marie Lavergne, demeurant à Flaggville, petit village situé dans les environs de la maison de cour de St. Charles, s'est suicidée par la pendaison. Elle monta sur une chaise, attacha une corde à un chevron et s'étant passé le nœud autour du cou, se pendit. Ses parents la trouvèrent morte le lendemain matin. On ignore la raison de ce suicide.

—Dimanche matin, est décédée, en cette paroisse, M. Edmond Labranche, à l'âge de 60 ans. Le défunt était atteint d'hydropysie.

Dans la nuit de mardi à mercredi, M. Ursin Lèche, acien résident de cette paroisse, est mort dans la paroisse Iberville, où il s'était fixé depuis quelques années. Il s'était retiré le soir comme d'ordinaire et le lendemain matin son fils, allant à sa chambre, le trouva mort. Il était âgé de 67 ans.

—Mercredi soir dans la paroisse Est Baton Rouge, est décédée Mme Henri Tanguy, née Amélie Savoie, à l'âge de 26 ans. M. Tanguy et sa famille s'étaient établis à Est Baton Rouge depuis un mois environ. Les restes mortels de la défunte ont été transportés ici, jeudi soir, et déposés au cimetière de l'Eglise St. Pierre.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 28 mars :

Les nouvelles de la récolte sont toujours très satisfaisantes et très encourageantes. Malgré la température de ces jours derniers, le plant de cannes se comporte bien et les souches bourgeonnent à ravir. Ce qu'il faudrait maintenant, pour activer la végétation de ces plantes, c'est une température plus en rapport avec la saison dans laquelle nous venons d'entrer ; elle doublerait le courage de tous nos planteurs et donnerait une bonne perspective aux affaires commerciales de la contrée.

—Quand les travaux de fermeture de la crevasse Barrois ont été entrepris, tout le monde était sous l'impression que la brèche serait bouchée en quelques jours. Au moment où tout faisait présager un succès complet, une partie de la levée déjà faite s'est effondrée, et le découragement a gagné tous les travailleurs, qui ont, dit-on, abandonné les travaux.

—On annonce, l'arrivée, dans les eaux du Bayou Lafourche, d'un nouveau bateau, qui fera de l'opposition à la ligne du croissant.

Le *Banner*, paroisse Pointe Coupée, du 28 mars :

L'hiver nous est revenu tout à coup, au moment où nous jouissions des douceurs du printemps. Cette longue durée des froids force les fermiers à donner aux animaux une nourriture qu'il faut acheter, au lieu de celle qu'ils devaient trouver dans les champs. Ce sont des frais imprévus, qui déroutent les calculs et engagent des dépenses ruineuses, attendu que, à cette époque de l'année, il ne reste plus de grains ou de fourrage dans les greniers. Les hirondelles elles-mêmes ont été surprises par le retour intempestif de l'hiver : elles étaient revenues trop tôt, cette fois ; elles ont de la peine à trouver un abri contre les intempéries de l'air.

Nous avons déjà annoncé avec regret la fermeture des écoles pour la fin du mois de mars. C'est le manque de fonds qui a forcé le Bureau des Directeurs à prendre cette triste mesure. Le fait est d'autant plus déplorable, que ces écoles sont restées fermées pendant près de cinq mois, et qu'il a fait, cet hiver, des froids si intenses, que les enfants ont été souvent obligés de rester chez eux. En voilà peut-être jusqu'au mois de janvier prochain.

L'*Advertiser*, paroisse Lafayette, du 28 mars :

Les affaires sont à peu près nulles en ville, mais le temps nous a paru très favorable aux travaux des champs, et si l'ensemencement n'est pas fait, ce sera la faute des planteurs.

—La plus forte expédition d'œufs qui ait jamais été faite de notre localité, a eu lieu jeudi ; elle se composait de 76 caisses—en tout 3000 douzaines.

En exécution d'une circulaire du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en France, il a été procédé, le 10 février dernier, dans toutes les communes du territoire de la République au recensement des élèves inscrits dans les écoles primaires.

Ce travail, qui présentera des chiffres aussi exacts que possible, ne sera guère terminé que dans le courant du mois d'avril prochain.

La Chambre française a voté 249,000 francs pour encouragements à l'industrie chevaline et a refusé d'élever de 750,000 francs le crédit affecté à la dépense des vignobles atteints par le phylloxéra.

Le *Temps* :

C'est dans l'adversité qu'on reconnait ce que vaut l'homme, et, c'est dans les épreuves nationales que se montre l'esprit public d'un peuple. Dans la sérieuse crise que traversent en ce moment les Anglais, nous sommes touchés, nous l'avouons, des mœurs politiques dont ils font preuve, et de ce spectacle des partis désarmant dès que la cause du pays est en jeu. Il est vrai que l'attitude respective du gouvernement et de l'opposition est habituellement fort différente en Angleterre de ce qu'elle est parmi nous. Il y a, chez nos voisins, dans les rapports de ces deux forces de l'Etat, infiniment plus de tolérance mutuelle, de respect et par suite de dignité. On ne se regarde pas comme des ennemis qu'il faut détruire, comme des impies qu'il faut exterminer, mais comme de grandes écoles d'opinions qui ont chacune leurs droits relatifs à la direction des affaires de la patrie. Qui ne serait touché, par exemple, de la conduite que tenait, il y a quelques mois, M. Gladstone, jaloux d'enlever à son bill de reforme électorale le caractère du triomphe d'un parti, désireux de faire, dans une pareille mesure, la part de tous les intérêts légitimes, et dès lors appelant au conseil le chef même de l'opposition, l'associant à son projet de loi, en arrêtant la rédaction de concert avec lui ! Que nous voilà loin du *væ victis* avec lequel les partis, en d'autres pays, fondent les uns sur les autres ! La manière dont le public de la Grande-Bretagne a accueilli, il y a peu de jours, le discours apologétique de lord Granville ne nous paraît pas moins digne d'attention, nous allions dire d'admiration. Le discours, certes, n'était pas fait pour plaire à une fière et puissante nation. Le ministre anglais ne pliait pas seulement sous la main qui le châtiait, il baisait cette main, il vantait comme un bienfait du ciel la prépotence politique de l'Etat qui lui en faisait sentir les effets avec si peu de ménagement. Aussi n'est-ce pas la conduite de lord Granville que nous proposons comme exemple, mais celle de l'opinion qui, au lieu de se révolter d'une humilité si exagérée, a eu l'air de l'approuver, de l'adopter, sans en remarquer seulement l'étrangeté. Véritable délicatesse de patriotisme, au fond, puisqu'à s'indigner contre la platitude du ministre il aurait fallu le sacrifier aux ressentiments de M. de Bismarck, ce qui aurait été assurément la pire abdication de la dignité nationale devant le despotisme germanique.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, du 13 mars :

Le Conseil de Cabinet qui s'est réuni hier a approuvé un projet de loi que lui a soumis M. Rouvier, ministre du commerce, et qui est relatif à l'assurance des ouvriers en cas d'accident dans les usines.

Ce projet établit une distinction entre la responsabilité de droit commun et celle qui provient d'un risque professionnel. Pour la première, le projet rend le patron responsable des accidents survenus à ses ouvriers ou à ses préposés, à charge pour lui de faire la preuve que l'accident est arrivé par force majeure ou cas fortuit et que sa responsabilité n'est pas engagée.

Le projet consacre par conséquent "le renversement de la preuve ;" d'après la législation actuelle, celle-ci, en effet, doit être fournie par la victime. Cette disposition est applicable aux mines, manufactures, fabriques, chantiers et carrières, entreprises de transport et en général à toutes les industries dans lesquelles l'outillage à moteur mécanique est en usage.

Dans le second cas, celui du risque professionnel, le projet engage *ipso facto* la responsabilité du patron sans qu'il puisse fournir la preuve du contraire. Le risque professionnel, d'après le projet, existe chaque fois que l'ouvrier peut être exposé à un accident dans l'accomplissement de son travail, soit à raison de l'outillage, soit à raison de la nature des produits employés ou fabriqués.

La nomenclature des établissements visés dans cette disposition sera dressée par un règlement d'administration publique délibéré en Conseil d'Etat.

Les patrons de ces établissements sont soumis à l'obligation de contracter une assurance destinée à garantir les ouvriers contre les chances d'accidents. La prime sera payée moitié par le patron et moitié par l'ouvrier.

L'assurance sera faite soit à la Caisse créée en 1868 sous le contrôle de l'Etat, soit dans les Compagnies d'assurances ordinaires sous certaines conditions à déterminer par le gouvernement, auxquelles ces Compagnies seront astreintes.

En cas de risque professionnel, le projet soumet au régime pénal d'une amende variant entre 50 fr. et 500 fr. le patron qui se soustrait à l'obligation de cette assurance.

Celui-ci est en outre tenu de payer à l'ouvrier victime d'un accident ou à ses ayant-droit le montant de l'indemnité qui aurait été accordée en cas d'accident.

Le projet du ministre du commerce contient donc articles et deux dispositions additionnelles : l'une d'elles porte que les affaires de cette nature seront jugées suivant la procédure des affaires sommaires, de manière à abréger la durée du procès et à réduire les frais.

L'autre disposition additionnelle porte que, en cas de faillite du patron, le montant de l'indemnité sera directement dû par l'assureur à l'ouvrier victime d'un accident.

Dès que le projet sera signé par le Président de la république, M. Rouvier le déposera sur le bureau de la Chambre des Députés.

Chaque jour amène l'invention d'un engin de guerre plus terrible que ceux qui étaient en usage. Après les canons-revolver, voici les "balles à chemise," dont on se préoccupe beaucoup, paraît-il, dans le monde militaire. Cette balle, qui vient d'être inventée en Allemagne, est en plomb et enveloppée d'une chemise d'acier. La vitesse initiale, la précision et la force de pénétration sont extraordinaires.

Des expériences faites, il résulterait qu'à trente pas elle traverse des poteaux de hêtre de 27 centimètres d'épaisseur, des poteaux de sapin de 40 centimètres, et des plaques de fer de 3 millimètres, sans éprouver la plus légère altération dans sa forme. Sur trois hommes placés à la file, elle en tuerait deux et blesserait le troisième.

L'idée des projectiles à chemise n'est pas nouvelle, mais elle n'avait reçu d'application jusqu'ici que dans l'artillerie. En outre, c'est la première fois qu'il est question de chemises d'acier.

Le ministre du commerce de France vient d'accorder, à titre de pension, à la veuve de Niepce de Saint-Victor, l'un des inventeurs du daguerréotype et de la photographie, la somme de 500 francs, qu'elle ne touchait qu'à titre de secours.

Niepce de Saint-Victor a doté son pays et le monde d'une des plus grandes découvertes de ce siècle. Il est mort ne laissant rien à sa veuve, aujourd'hui presque septuagénaire.

Le conseil communal d'Anvers au roi de Belgique une adresse de félicitations au sujet du Congo.

Le roi a remercié le conseil. Il a parlé de la nécessité d'ouvrir de nouveaux débouchés.

"La Belgique, a-t-il dit, est redevable de beaucoup aux puissances. Elle ne peut pas mieux marquer sa reconnaissance qu'en se dévouant à l'œuvre d'intérêt général pour laquelle sa neutralité la désignait."

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en France, a informé le président du jury du monument Gambetta que le gouvernement autorise l'ouverture des travaux à effectuer sur la place du Carrousel, pour l'érection de ce monument.

L'œuvre de MM. Aubé et Boileau va donc être bientôt en cours d'exécution.

Chez un barbier de Paris :

Le patron, qui opère lui-même, se laisse aller, en rasant un client, à un bavardage fatigant sur le cas des frères Ballerich.

" Enfin, monsieur, dit-il, en gesticulant, à son client aux abois, comment châtieriez-vous un individu qui viendrait vous accuser d'avoir laissé tuer votre mère, pour obtenir de l'avancement ?...."

Le client, farouche :

" Je l'enverrais se faire raser ici !"

Un quatrain de Privat d'Anglemont, de famélique mémoire, à l'un de ses oncles :

Comme on voit le zéphir voltiger sur les roses,
Le papillon courir sur fleurs à peine écloses ;
Comme on voit le soleil dorer les prés, nos [champs,
Ainsi l'on vous verra....., m'envoyer trois cents [francs !

Nous publierons, demain, mercredi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

Le *Journal du Hâvre*, du 12 mars :

Le *Bureau Veritas* vient de publier le relevé de l'effectif des marines marchandes des principales puissances pour l'année 1884-1885.

Cet effectif se compose de 53,167 navires, jaugeant ensemble 19,785,902 tonnes.

La navigation à vapeur comprend 8,433 navires pour 6,674,023 tonnes.

La marine à voiles compte 44,734 bâtiments, avec un tonnage de 13,010,-879 tonnes.

La marine à vapeur représente donc, comme tonnage, à peu près la moitié de la marine à voiles.

La crise économique qui sévit dans les deux mondes, laisse sans emploi une grande partie de ce matériel. Les frêts sont partout avilis et les bassins de la plupart des ports sont encombrés de bâtiments sans emploi.

Les grands Etats maritimes se classent dans l'ordre suivant, au point de vue de l'importance de leur outillage naval à vapeur.

	Navires.	Tonneaux.
Angleterre	5,090	4,247,748
France	493	490,559
Allemagne	—	397,573
Etats-Unis	350	347,682

Ces Etats, comparés sous le rapport de l'effectif de leur marine à voiles, se classent comme suit :

	Navires.	Tonneaux.
Angleterre	15,284	4,702,050
Etats-Unis	6,344	2,161,490
Allemagne	2,471	864,661
France	2,343	431,495

Il ne faut pas trop plaindre d'occuper le dernier rang comme nombre et tonnage de bâtiments à voiles. Dans les transports maritimes, ce genre de navires est un élément suranné qui doit de plus en plus disparaître. Le véritable facteur de la puissance navale est désormais le navire à vapeur. Or, sous ce rapport nous venons immédiatement après l'Angleterre comme nombre de paquebots et comme tonnage.

L'Allemagne est bien près de nous égaler. L'importance de son effectif à vapeur est d'autant plus digne d'attention, que ses côtes sont beaucoup moins développées que les nôtres. Notre flotte marchande de paquebots n'est certainement pas proportionnée à l'étendue de notre littoral.

Depuis quelques mois, en Europe et en Amérique, les constructions navales subissent un ralentissement marqué. C'est une conséquence de la baisse des frets. Sur tous les points du globe, le tonnage disponible dépasse les besoins.

La *République française* :

Cette idée de donner à la monarchie le baptême démocratique ne tardera pas à être abandonnée. Elle n'est d'ailleurs, qu'une sorte de rideau derrière lequel les royalistes vraiment actifs croient manœuvrer plus à l'aise. Avec cette idée, on amuse le tapis. Au fond, elle n'a rien de sérieux. Ce qui est tout autrement grave, c'est l'activité que les meneurs de la faction déploient pour susciter partout des candidatures dites indépendantes au profit d'hommes capables de soutenir avec avantage la lutte électorale contre les républicains de la majorité gouvernementale. Ces candidats indépendants se garderont bien de prendre ouvertement position contre la République ; au besoin, ils se proclameraient plus républicains et de plus ancienne date que personne. Mais il sera facile de les reconnaître, d'abord à leur qualification d'indépendant, qui ne dit rien qui vaille, et ensuite à leurs discours contre tous les actes, contre toutes les mesures, contre toute la politique de ces dernières années dans nos Chambres républicaines. Ils attaqueront tout : les finances, les expéditions lointaines ou la politique coloniale, la réforme de la magistrature, la loi sur l'instruction gratuite obligatoire et laïque, la politique suivie à l'égard du clergé, qui persiste à ne pas désarmer.

Les indépendants comptent se glisser, grâce aux divisions des nuances du parti républicain, jusqu'aux urnes électorales, et ils espèrent faire la conquête d'un certain nombre de départements. Ils ne diront rien, avant le scrutin, de leurs pensées de derrière la tête. Qu'ils réussissent à pénétrer dans la Chambre, vous les verrez tout aussitôt prendre position ; ils iront renforcer la droite et se tiendront prêts à se coaliser avec l'extrême gauche pour faire échec à tout cabinet sérieux, empêcher toute stabilité, tout esprit de suite dans le gouvernement républicain. Ils espèrent aussi ruiner peu à peu la République dans l'estime et la considération du pays, se réservant de profiter de la première occasion favorable pour la détruire et pour restaurer la monarchie.

Convaincu.

M. U. G. King, *foreman* du Lectonia Democrat, Lectonia, Ohio, écrit : "Au Dr S. B. Hartman, Columbus, Ohio.—Monsieur, il y a quelque temps, ayant lieu de douter de la sincérité de la plupart des articles qui paraissent dans divers journaux au sujet de votre merveilleux PERUNA, et ma curiosité se trouvant vivement éveillée, je résolu d'écrire à l'une des nombreuses personnes qui disent avoir été guéries par ce médicament. J'adressai donc quelques lignes à Mme J. W. Reynold, de New Lisbon, dans ce comté, qui répondit : "J'ai reçu votre lettre ce soir et, en réponse, je vous dirai que je crois que le PERUNA m'a sauvé la vie.

Je ne saurais donc trop le recommander. C'est le meilleur remède qui existe pour toutes les maladies. Il semble, au moment même de le prendre, qu'on est soulagé. J'engage tous ceux qui souffrent comme je souffrais moi-même d'employer la PERUNA. Agréez, etc. Mme J. W. Reynold." Voilà sa lettre, mot pour mot, et comme je connais bien cette dame, je crois qu'elle dit la vérité. Il est vraiment surprenant combien votre médicament fait de bien.

James L. Mooney, Prospect, Ohio, écrit : "Je souffrais depuis dix ans de la constipation et de la dyspepsie, accompagnées de leurs tristes conséquences. J'avais été traité sans succès par plusieurs médecins. Les médicaments patentés que j'avais employés ne m'avaient fait aucun bien. Il y a environ trois ans je fus atteint de troubles nerveux fort graves, et je fus obligé d'interrompre mes travaux dans la ferme. Je me croyais perdu, mais l'hiver dernier je reçus un exemplaire de votre ouvrage, "Ills of Life." J'essayai votre PERUNA et votre MANALIN, qui me soulagèrent immédiatement. Je pris neuf bouteilles de PERUNA et trois bouteilles de MANALIN. Je me sens aujourd'hui très bien et j'ai pu me remettre au travail. Mon jeune enfant avait eu une forte attaque de crampe d'estomac, et était menacé de crise. Je n'employai rien que le PERUNA que je lui donnai d'abord en injection dans de l'eau chaude ; puis je lui fis prendre une cuillerée à café du médicament toutes les demi-heures. Il était bien au bout d'une heure et il n'a pas eu depuis de nouvelle attaque. J'ai également employé avec succès le même remède dans les cas de croup et pour le rhume. Je sais que c'est un merveilleux médicament et je le recommande à tous ceux qui souffrent. Je suis prêt à faire cette déclaration sous serment."

W. M. Plants, Deep Valley, Greene County, Pa;, écrit : "Veuillez m'envoyer votre ouvrage "Ills of Life." J'ai fait usage d'une bouteille de PERUNA et je m'en trouve très bien."

Décédée, au Couvent de l'Adoration Perpétuelle, Sœur MARIE ALFRED, née Mademoiselle BARBE LINDER, âgée de 60 ans, en religion 45 ans. Le convoi funèbre partira à 9 heures précises, aujourd'hui, mardi, 31 mars, de l'église de l'Annonciation, à l'encoignure des rues Morales et Mandeville, 3me District.

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Los señores socios se serviran reunirse en la sala social, á las 3 1/2 de la tarde de hoy, á fin de tributar los ultimos honores, á los restos mortales del que fué en vida nuestro consocio Dn. JAIME PIFERRER.

Nueva Orleans, 31 de Marzo de 1885.
De orden de J. VENTA, Presidente.
A. RAMIREZ, Secretario. 31mars—1f

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

LOIN DANS LES NUAGES.

Le PROF. WARNER, dans son colossal Ballon,

HERO,

Fera une Grande Ascension sur les Terrains de l'Exposition,

Jeudi, 2 Avril, à 3 heures P. M.

Le HERO a 80 pieds de hauteur, 160 pieds de circonférence, et requiert 45,000 pieds cubes de gaz hydrogène pour être gonflé. Il n'y aura pas de délai dans le gonflement, et le Ballon sera lancé dans les airs à 3 heures précises.
31mars—3f

Pickwick Club, Nouvelle-Orléans, 31 mars 1885.—L'assemblée annuelle de ce club pour l'élection des officiers et la considération d'autres affaires importantes aura lieu MERCREDI soir prochain, 1er avril, à 7 1/2 heures précises.
P. N. STRONG, Secrétaire et Trésorier.
31mars—2f

Université Tulane de la Louisiane.
DÉPARTEMENT DE MÉDECINE
LES exercices de fin d'année de cette institution auront lieu au Grand Opera House mercredi, 1er avril, à midi. Le public est respectueusement prié d'y assister.
T. G. RICHARDSON, M. D., Doyen.
31 mars—2f

Neuvième Fête Champêtre Annuelle
Et Exhibition Pyrotechnique, Bal et Promenade Concert,
PAR L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE,
AUX FAIR GROUNDS.
Dimanche de Pâques, 5 Avril 1885.

Le célèbre Char et marchant sur la corde tendue avec le vélocipède (bicycle) se promenera à cheval sur son vélocipède en avant et en arrière à une grande hauteur et accomplira de merveilleux exercices dont l'énumération serait trop longue.

Grande Exhibition Pyrotechnique : les pièces d'artifice sortiront de la Crescent City Exposition Fire Works Co. comprenant 20 pièces y inclus un fac simile de la Cloche de la Liberté (10x15 pieds), le Pont de Brooklyn (40 pieds de hauteur), le Sacrifice d'Abraham (pièce nouvelle et originale), un temple de 100 pieds de long ainsi qu'une quantité innombrable de pièces qui éclateront dans les airs.

Divers autres amusements.
Deux orchestres.
Billets 50 cents.
On peut se procurer des invitations pour dames en s'adressant à un membre quelconque de l'Association.
La buvette et le restaurant sont sous la direction de Louis Saas, qui possède un assortiment complet de vins et de liqueurs de choix.
29 mars—7f

Avis spécial. Bureaux de la New Orleans City and Lake Rail Road Company, No 102 rue du Canal, 2d étage.—Nouvelle-Orléans, 26 mars 1885.—A une assemblée régulière du CONSEIL DE DIRECTION qui a eu lieu le 14 courant, un DIVIDENDE TRIMESTRIEL DE UNE PIASTRE ET CINQUANTE CENTS par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir de VENDREDI 10 avril 1885.
Le LIVRE DE TRANSFERT sera fermé du 31 mars au 10 avril.
W. E. LEVERICH, Secrétaire.
27 mars—au 10 avril

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, 104 rue du Canal.—Avis est donné que l'élection annuelle de [illegible] Directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie LUNDI 6 avril 1885 de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
Nouvelle-Orléans 21 mars 1885.
G. W. NOTT, Secrétaire.
21mars—

AVIS.—Bureaux de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans. Nouvelle-Orléans 19 mars 1885.—Durant le cours des réparations qui se font dans la bâtisse occupée jusqu'à présent par la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, les bureaux de la dite compagnie seront transférés au No 33 rue Carondelet (bâtisse Denegre) entre Commune et Gravier attenant au Cotton Exchange.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
19 mars—1m

MAISON DE PLAISANCE A COVINGTON.—Le campement d'été et la ferme occupés par feu Lionel C. Levy, sur la route du Bogue Falaya, couvrant 80 acres, 30 acres défrichés et en culture, comme ferme et verger. L'autre partie très boisée. Une maison de campagne complète avec granges, écuries, laiterie. La maison est meublée, et il y a sur la propriété un complément d'instruments aratoires, de belles vaches laitières et de jeunes bestiaux. Cette région est réputée pour ses puits et ses sources, ainsi que ses sites pittoresques et ses chemins. Depuis bien des générations cette localité est recherchée pour sa salubrité par les personnes de la Nouvelle-Orléans. Les communications avec cette ville sont constantes, rapides au moyen d'un service d'excellents bateaux.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à FREDERICK D. KING, avocat, 9 rue Carondelet, N. O., ou à Mme A. M. DUMAS, maîtresse de poste à Covington. 29 mars—3f

A louer.
LA MAISON No 97 rue du Quartier, près Bourbon, venant d'être complètement restaurée. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade.
29 mars—PP.

POMPANO! POMPANO
Et tous autres POISSONS à vendre à bas prix au Marché Français à l'étal de A. BARTHOLOMEW & CIE.
26 mars—7f

MAISON D. H. HOLMES
135 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Douane.
Dans le but de favoriser la vente, A partir de lundi 9 mars, RÉDUCTION GÉNÉRALE Sur toutes nos Soieries, Lainages, et étoffes fantaisies.
Les dames peuvent être certaines de trouver de nombreuses et bonnes occasions A tous nos comptoirs.
8 mars—

COVINGTON, Paroisse St Tammany, Louisiane.
CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE.
Pension privée, Tenue par Mme F. GONTHIER.
OUVERTE en été, pour les personnes auxquelles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés, pour les pêcheurs de la perche, du "bass" et de la truite, en hiver, pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine, de la perdrix, du chevreuil, de la dinde, etc.
PRIX—$1 50 par jour ; $40 00 par mois.
20 août—

Médaille d'Or, Paris 1878. Diplome d'honneur Amsterdam 1883
BASILE BARES
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré, Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
4déc—

CHEMIN DE FER PORTATIF DECAUVILLE, Aîné,
A Petit Bourg (Seine et Oise) France.
26 MEDAILLES D'OR
et tous les premiers prix (15) sans exception depuis 8 ans.
3410 applications faites par les gouvernements français et étrangers, planteurs, fabricants de sucre, entrepreneurs de travaux publics, usines, fonderies, etc., etc.
Production 3000 wagons et 100 milles de voie par mois.
Envoi gratis et franco du catalogue illustré.
23 fév—4m—Dim, Mer, VPP

BEAUX CHAPEAUX DE PRINTEMPS
CHEZ
MmeC. Samson
No 150 - CANAL - No 150
25 mars—au 10mai

Pour la Saison! Pour la Saison!
Il vient d'être reçu un bel assortiment de DENTELLES et de BRODERIES DE TOUS GENRES.
—AUSSI—
Cravates-Dentelle, Cols et Fichus EN GRANDE VARIÉTÉ.
L'attention des messieurs est appelée sur mon assortiment complet de choix d'articles de toilette pour messieurs tels que Chemises, Cols, Cravates, Lingerie de dessous, Bonneterie à des prix comme jamais on n'en a exigés.
VENEZ VOIR PAR VOUS MÊMES.
Pas de peine à faire voir les Marchandises.
H. F. ONNEN,
Coin des rues Royale et St. Louis, (au dessous de l'Hôtel Royal)
Et 43 Rue des Ursulines, près Chartres.
7mars—

Nouvelles Marchandises reçues.
NOUVELLES NATTES DE CHINE.
Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde
A. Brousseau's Son,
23 A 25 Rue de Chartres 23 A 25
NOUVEAUX GENRES—
Moquettes, Velours, Bruxelles, avec et sans bordures
Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle.
Toiles cirées, Linoleums.
Nattes de Coco et de Napia.
Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.
22mars—

SECOND ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Sud
(Southern Insurance Company)
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX ....No 31 RUE DU CAMP.

La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit la charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$202,105 58	
Sur les risques de rivières	13,412 75	
Sur les risques maritimes	11,911 01	
		$227,529 34
Ajouter primes non acquises de 1883		47,335 11
Total des primes		$274,864 45
Ajouter—		
Intérêt et escompte	$17,430 94	
Profits et pertes	909 98	
		18,340 92
Total des recettes		$293,205 37
Moins—		
Pertes d'incendie payées	$100,043 98	
Pertes de rivières payées	2,551 32	
Pertes maritimes payées	1,530 87	
Total des pertes payées	$104,126 17	
Cancellations et réassurances	36,907 03	
Réfaction et commission	39,850 07	
Taxes et licences	3,987 00	
Dépenses de bureau et d'agences Board of Underwriters, machines Babcock et corps de patrouilles, loyer, annonces, contributions, etc	27,706 27	
		212,576 54
Excédant		$80,628 83

Divisé comme suit ;

Réservé pour primes non acquises	$49,279 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39
Dividende-intérêt payé en juillet 1884	5,475 99
Dividende intérêt payable en janvier 1885	8,296 36
Réservé pour comptes douteux	1,240 50
	$80,628 83

ACTIF.

$30,000 Bonds des Etats Unis 4 p. cent	$36,000 00
$62,000 Bonds consolidés de la ville (Crossman issue)	69,430 00
$12,000 Consolidés de la Louisiane	8,080 00
Billets pour actions payables à dates déterminées	50,100 00
Prêts sur demande garantis par nantissement	107,225 00
Prêts sur nantissement à 60 jours	22,850 00
Prêts sur première hypothèque affectant des propriétés de valeur situées en ville	5,000 00
2 actions du capital de l'Exposition Universelle	500 00
Sons St Bernard Steam Engine Fire Company	50 00
Primes en voie de collection	33,094 31
Meubles de bureau, accessoires, coffres, mappes, etc.	3,333 81
Réclamations en suspens	3,740 50
Argent comptant	54,207 35
	$381,700 97

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Fonds de réserve	3,356 80
Dividendes non réclamés	3,191 33
Réservé pour primes non acquises	49,279 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39
Intérêt-dividende payable en janvier 1885	8,296 36
Réservé pour comptes douteux	1,240 50
	$381,700 97

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-cinq.
W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, Lne, 14 janvier 1885.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 13 janvier, 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande, à prendre sur les profits de l'année 1884, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le capital payé jusqu'au 31 décembre 1884, faisant HUIT POUR CENT pour l'année.
16jan— SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

D. MERCIER'S SONS.
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs enfants
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
3déc 84 1 an PP—D Mar J

Grande réduction dans les articles de Première Communion.
I. SIMON & BRO.,
Offrent dans le moment à leurs clients un complet assortiment d'articles de blanc pour Première Communion. Il vient d'être reçu de New York
250 pièces Alpaca blanc à 35 cts la yarde valant 50 cts.
250 pièces Cachemire blanc, double largeur, à 40 cts la yarde, valant 60 cts.
300 pièces Victoria Lawn, à 7 1/2 cts la yarde, ne peut être achetée pour 15 cts.
200 pièces Mull blanc, à 10 cts la yarde, valant 20 cts.
250 pièces Lawn, couleur, à 4 cts la yarde, valant 10 cts.
250 pièces Nun's veiling, toutes couleurs à 13 1/2 cts la yarde, valant 25 cts ailleurs.
250 pièces Lace Bunting, tout laine, à 10 cts, valant 20 cts.
250 Robes en dentelles pour enfants, à $1, valant $1 50.
500 pièces Broderies à 3 cts la yarde valant 6 cts.
250 pièces Valenciennes à 4 cts, valant 8 cts.
500 Corsets français à 50 cts, valant $1 50.
100 Parasols tout soie, à $1.
Achetez vos Couronnes de première communion à bon marché chez I. Simon & Bro.
Belles Couronnes blanches à 25 cts, valant $1.
250 pièces Tulle blanc, 2 1/2 yardes de large, à 40 cts la yarde, ne peut être acheté pour 60 cts.
I. SIMON & BRO.
47 et 49 Ursulines, entre Royale et Chartres
7 mars—

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
TAPIS
Nouveaux genres,
Moquettes, Velours et "Body Brussels" avec garnitures assorties.
Tapisserie Bruxelles de 70 cts, la yarde, à plus.
BIDEAUX.
Turcomans, Portières, Madras et Dentelles.
Nattes de bureaux et Nattes de Chine.
Toiles cirées Linoleums.
Corticine anglaise.
Draps de planchers.
31avril

LA CRÉOLINE,
—OU—
La Maison Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
Seul propriétaire et fabricant.

GEORGES SOULIE,
SCULPTEUR-DECORATEUR,
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Epaves, Armoiries, etc., etc. soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.
Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures [illegible] Chartres. 4mars—1an

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant....$700.000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PHELPS, Vice Président
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales :
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
24mar—1an PP

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857 ; réorganisée en avril 1882.
Bureau 188 rue Gravier.
Capital....$250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON....Président
LOUIS BARNETT....Secrétaire
MAURICE STERN....Vice-Président
12 fév—1an 1-4p

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1885.

Andron Louise Madeleine, femme Ligier.
d'Augerot Alfred.
Bolandard.
Besson Alphonse.
Barbet Jacques.
Bouche Jacques.
Baltz Charles Auguste Louis
Bernard Martin Frédéric
Chambonnet Félix.
Coulon Jacques.
Cadinot François Eloi.
Chevalier Fernand Louis
Casson Pierre.
Cazes Joseph.
Castet Marie Anne femme Oneille.
Castet Paul.
Camprasse Gustave.
Champale Pierre.
Combes Guillaume.
Cathalogne Valenthon.
Direc. et Adm. de Downes Land & Lumber Co.
Desommes.
Despas Jean Marie.
Domas Mme Vve Noël née Puller.
Dubois Charles Joseph.
Ducos Antoine Octave Jules
Dupont Pierre Benjamin
Escat J. Joseph Léon dit Gendroun.
Gaillard Pierre Elie Onésime.
Godin C. A.
Imbert Albert Henri Fernand.
Koarad George.
Ladevèse Télèphe.
Lafon Marie.
Ladrix Paul Bru.
Lallhacar Jean.
Larrouy Jean.
Leyd Auguste.
Les François.
Luquet Charles.
Lombard Fidèle.
Mistrot Guillaume André.
Morin Antoine et Denis.
Moudain Romain.
Melis Daniel Joseph.
Oueille Jean.
Perès François.
Pradal Jean.
Prevet Mr et Mme.
Pene Mlle.
Pene Jean.
Pene Dauphique.
Pene Mme femme Roquevert.
Planus Francis.
Roquevert Louis.
Rudelli Antoine.
Richard Randolph.
Ratter Paul.
Stirling Michel.
Saillant Joseph.
Tesserre Pastin Eléazar.
Thevenin Mme Vve.
Thomas Narcisse.
Touchard Frédéric.
Tuingue Victor Jean Baptiste.
Vergez Jean Marie.
Verges Pierre.

Le Consul général chargé du Consulat
Vicomte PAUL D'ABZAC.

LISEZ !
Le Canadien des Etats-Unis,
Le plus grand journal hebdomadaire de langue française de New-York.
En vente TOUS LES LUNDIS, A MIDI, chez A. BILLARD, coin de Chartres et Bienville, et chez M. FOURNIER, 154 rue Royale.
Le numéro 5 cents.

LOUIS BEZAUDUN,
Restaurant de la Louisiane,
(Cuisine française—Chef cuisinier, Louis Bezaudun),
107 RUE DOUANE,
Près Royale....Nlle-Orléans.
Salons privés. Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs.
C'est le même restaurant qui était auparavant au No 113. Il est, aujourd'hui, immensément agrandi, dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais des appartements, des chambres et des salons au-dessus de tout éloge.
Téléphone dans le bureau.
11 déc—6m

CHEZ
GRUNEWALD
18 Baronne ou 127 Canal,
LES MEILLEURS
PIANOS !
Meilleur marché que tous les autres.

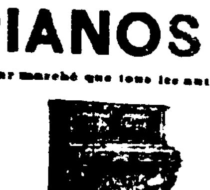

Provenant des premiers fabricants,
STEINWAY, PLEYEL,
SOHMER, BEHR et
KNABE, FISCHER
PIANOS !
Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.
GRAND STOCK DE
Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés
DES MEILLEURES FABRIQUES.
MUSIQUE
Et Instruments de Musique
EN GROS ET EN DETAIL.
Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à
L. GRUNEWALD,
18 rue Baronne
ou 127 rue du Canal.
4oct—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
AVIS AUX EXPOSANTS.
BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, Nlle-Orléans, 6 décembre 1884.

LE bureau du Directeur Général est établi au No 5 du "Main Building" et sera ouvert pour les affaires, de 8 heures du matin à minuit. Toutes les plaintes doivent être rédigées par écrit et seront suivies d'une prompte investigation. Le terrain de l'Exposition est ouvert à tous les visiteurs. Personne ne sera admis dans l'intérieur des bâtiments à l'exception des officiers de l'Exposition, des exposants, de leurs employés, et des personnes ayant affaire à l'Exposition. Des cartes d'entrée seront remises aux Exposants par le chef des Installations. Les cartes d'entrée pour pénétrer dans le bâtiment où aura lieu l'Exposition spéciale du Gouvernement fédéral et des différents Etats, seront livrées par le Dr O. W. Dabney, chef du Département des Expositions d'Etats, aux commissaires des divers Etats et Territoires, pour leur propre usage et celui de leurs employés et ouvriers. Les visiteurs ne seront pas admis dans les bâtiments de l'Exposition. Les personnes ayant affaire aux bâtiments de l'Exposition pourront se procurer des cartes d'entrée au bureau du Secrétaire, No 15 rue Union, à la Nlle-Orléans.
E. A. BURKE, Directeur Général.
9 déc—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.
AU PUBLIC.
LES Directeurs de "Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisant avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire, et pensant que, la saison commerciale étant actuellement ouverte, elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise ont autorisé MM JNO W. T. LEECH et K. F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions.
E. A. BURKE, Directeur-Général.
7sept—PP

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
Bureau du Directeur-Général, Nlle-Orléans, 26 jan. 1885.
A partir de ce jour les terrains et les Bâtisses de l'Exposition seront ouverts de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Entrée générale, 50 cts, enfants au-dessous de douze ans, 25 cts ; rien pour enfants portés dans les bras.
28janv

Une Dernière Chance.
Si vous n'avez pas encore souscrit au
New Orleans City Directory de 1885
Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont absolument que la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.
PRIX....$6
PRIX DE SOUSCRIPTION....$5
Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS
DEMANDEZ
SOARD'S CITY MAP
DE LA NLLE-ORLEANS.
PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)
Soard's Guide Book and Street Guide,
PRIX, 50 CENTS.
A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par
L. SOARD'S, Editeur,
5 Commercial Place, coin Camp.
1er janv—

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
mars—24—1a

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 30 MARS—CLASSE No 75
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
53	28	3	1	13	59	49	19	64	12	30	60	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature,
Ce 30 mars 1885—4 heures P. M.
LOUIS H. PILIE,
J. A. A. ROUSSEAU,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.